

des ports et du commerce adriatiques. Cependant le souffle qui a refroidi les ardeurs *irrédentistes* a passé aussi sur le pavillon national, et, dans l'ancien « golfe de Venise », la marine marchande italienne s'efface de plus en plus devant sa rivale austro-hongroise.

Le fait le plus éloquent qui ressort des statistiques officielles — car nous ne consulterons, pour le moment, que des documents de cet ordre — c'est la disproportion entre vapeurs inscrits, les uns dans les ports de l'Adriatique, les autres dans ceux de la Méditerranée. Les premiers ne représentent en nombre que le *dixième* et, en tonnage, que le *dix-huitième* de l'ensemble de la flotte commerciale du Royaume — soit 41 bâtiments, compris les remorqueurs, les *vaporetti*, les dragues et même les citernes flottantes, jaugeant en tout vingt-sept mille tonnes au maximum. Pour la flotte à voiles, dans laquelle prédominent les bateaux légers, exclusivement destinés à la pêche et au menu cabotage, elle est, en tonnage, par rapport à celle de la Méditerranée, dans la proportion de 1 à 12.